Envoyé en préfecture le 25/03/2026
Reçu en préfecture le 25/03/2026
Publié le
ID : 056-215600891-20260320-CMNE2026_023-DE

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
DÉPARTEMENT DU MORBIHAN
ARRONDISSEMENT DE LORIENT
COMMUNE D'INGUINIEL

REGISTRE
DES DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA COMMUNE D'INGUINIEL
Séance du 20 mars 2026

Nombre de conseillers	
En exercice	19
Présents	19
Pouvoirs	0
Pour	
Contre	
Abstentions	

Date de convocation	16 mars 2026
Secrétaire de séance	Natacha PINHAS

L'an deux mille vingt-six, le vingt mars, à dix-neuf heures, le Conseil municipal de la Commune d'INGUINIEL, dûment convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, en mairie, sous la présidence de Monsieur Guillaume de BEAUFORT.

Présents : Guillaume de BEAUFORT, Sonia KERNEN-BELLEC, Yves de BON, Virginie GOMBÉRO, Daniel JAFFRÉ, Virginie BESNARD, Christine BOUCHET, Anne DENEUVE, Pascale ANTONETTI, Pierre LE FLOCH, Nolwenn CLÉMENT-STOLL, Christophe MALARDÉ, Vincent LE HAY, Natacha PINHAS, Jonathan GRAIGNIC, Sébastien HELLEGOUARCH, Marion RADI, Virginie ROBERT, Pierre CARRÉRIC

Absents excusés ayant donné pouvoir :
Excusé :

2026/023	***Charte de l'élu local***

Conformément à l'article L 1111-1.1 et L1111-13 du code général des collectivités territoriales le maire remet un exemplaire à chaque élu et donne lecture de la charte de l'élu local (en annexe)

Le conseil municipal prend acte de la lecture par le maire de la charte de l'élu local.

Pour extrait certifié conforme,
Le Maire,
Guillaume de BEAUFORT

La secrétaire de séance

MAIRIE D'INGUINIEL (Morbihan)